

Image not found or type unknown



## Vivre chez ma tante?

Par **Luanahossann52**, le **28/07/2020 à 13:09**

Bonjour,

J'aimerais vivre chez ma tante car je trouve que ma mère m'éduque très mal, je ne peux pas vivre chez mon père. Donc, est-ce possible de vivre chez ma tante ? Je vais avoir 13 ans et on me dit que je suis très mature pour mon âge.

Merci.

Par **Visiteur**, le **28/07/2020 à 13:28**

Bonjour

Seul un juge peut ordonner votre installation ailleurs si votre maman n'est pas d'accord.

D'autre part..

[quote]

je trouve que ma mère m'eduque très mal

[/quote]

Selon quels éléments pouvez vous porter un tel jugement?